

Aide à l'accession sociale à la propriété



Le Mans Métropole

Céline BARBIN

Service Habitat Logement Hôtel de Ville – Place Saint Pierre CS40010

> 72 039 LE MANS Cedex 9 Tel: 02 43 47 38 78 celine.barbin@lemans.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit de favoriser l'accession sociale à la propriété dans le souci d'une plus grande mixité sociale. En 2021, des logements ont été commercialisés au sein des projets suivants :

- Mulsanne « ZAC de Bellevue », Sarthe Habitat (14 individuels).
- Coulaines « Les portes du Chemin Creux », Union & Progrès (24 individuels).
- Mulsanne, « Domaine de la lande », Union & Progrès (10 individuels).
- Le Mans, « Belle chasse », Sarthe Habitat (20 individuels).

En 2022, les projets suivants sont en cours de commercialisation :

- Coulaines « Les portes du Chemin Creux », Union & Progrès (24 individuels).
- Mulsanne, « Domaine de la lande », Union & Progrès (10 individuels).

TYPE D'AIDE

Subvention / prime.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté urbaine Le Mans Métropole.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Ménages sous plafonds PSLA.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Programmes portés par un opérateur HLM faisant l'objet d'une convention avec Le Mans Métropole ou programme porté par un opérateur privé en quartier prioritaire politique de la ville.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- Aide forfaitaire de 5000 €.
- Prime de 3000 € en cas de vente à un ménage primo accédant.
- Subvention à l'accédant via l'opérateur HLM (sous forme d'une minoration du prix de vente) ou aide directe à l'accédant si projet porté par un opérateur privé.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Opérateurs : Opérateurs HLM ; Promoteurs privés.

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2022 : 292 500 €.

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2021, 28 000 €.